

Avis de la CRAT relatif à la demande de permis unique pour la régularisation d'une exploitation agricole à Han-sur-Lesse (ROCHEFORT)

Conformément à l'article R.82 du Livre I^{er} du Code de l'Environnement, l'avis de la Commission régionale d'aménagement du territoire (CRAT) porte sur :

- le projet au regard des objectifs définis par l'article 1^{er}, § 1^{er}, alinéa 2 du CWATUPE ;
- la qualité de l'étude d'incidences sur l'environnement.

1. CONTEXTE DU PROJET

Brève description du projet : Exploitation d'une prise d'eau souterraine (3400 m³/an) et régularisation de l'exploitation agricole (892 bovins)

Demande : Permis unique

Localisation : Impasse de la Boverie, en périphérie Ouest du centre de Han-sur-Lesse, à proximité d'une dérivation de la Lesse.

Situation au plan de secteur : Zone agricole et zone d'habitat à caractère rural

Demandeur : Groupement Jean-Pierre, Benoît et Thierry Herman

Auteur de l'étude : EurECO, Verlaine

Autorité compétente : Collège communal de Rochefort

Date de réception du dossier : 20 juillet 2010

2. AVIS

2.1. Avis sur le projet au regard des objectifs définis par l'article 1^{er} du CWATUPE

La CRAT émet un avis favorable sur le projet.

Elle constate que le projet consiste en la régularisation d'une exploitation agricole existante, localisée en zone agricole au plan de secteur. Elle relève que les incidences environnementales engendrées par l'exploitation sont limitées.

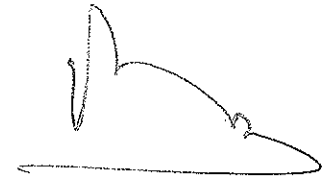
La CRAT fait siennes les recommandations de l'auteur de l'étude. Elle insiste particulièrement sur la plantation de bosquets et bocages à l'arrière du bâtiment neuf et des cuves, afin d'assurer une meilleure intégration de l'exploitation.

2.2. Avis sur la qualité de l'étude d'incidences sur l'environnement

La CRAT estime que l'étude d'incidences est de bonne qualité.

La CRAT relève la description détaillée des installations présentes au sein de l'exploitation, ainsi que l'analyse complète de l'état des diverses autorisations.

La CRAT souligne également la qualité de la cartographie et les nombreuses photos illustrant l'étude.



Philippe BARRAS,
Président